

Rapport d'activité et de RSO Ville et CCAS



—2020/2021—

SOMMAIRE

INTRODUCTION « ACCOMPAGNER ET INNOVER »

VOLET 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOUS-VOLET 1 : PANORAMA

- CARTE D'IDENTITÉ
- CONSEIL MUNICIPAL
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SOUS-VOLET 2 : CHIFFRES CLEFS

- RESSOURCES HUMAINES VILLE ET CCAS
- COMPTES

SOUS-VOLET 3 : FAITS MARQUANTS 2020-2021

- LANCEMENT DE GÉNÉRATION ALPHA
- INAUGURATION DE LA LIGNE VERTE
- OUVERTURE DE LA PASSERELLE
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE : LA VILLE CONFIRME SON ENGAGEMENT
- LA CRECHE LA PROVIDENCE LABELLISÉE ECOLO CRECHE ©
- COVID-19, LA VILLE MOBILISÉE

SOUS-VOLET 4 : RASSEMBLER, DIALOGUER, ANIMER

- PARTICIPATION CITOYENNE, ÉCOCITOYENNETÉ ET GOUVERNANCE
- ANIMATION VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE
- VIE CULTURELLE

SOUS-VOLET 5 : PROTÉGER, PRÉSERVER, ACCOMPAGNER

- SERVICE AU PUBLIC ET CADRE DE VIE
- COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITÉ
- PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

SOUS-VOLET 6 : DÉVELOPPER, INNOVER, COMMUNIQUER

- MOBILITÉ ET DEPLACEMENTS
- CONNECTIVITÉ ET NUMÉRIQUE
- INNOVATION ET TRANSITION

VOLET 2 : GRANDS PROJETS

SOUS-VOLET 1 : CRÉATION DE LA HALTE FERROVIAIRE SAINTE-GERMAINE

SOUS-VOLET 2 : CASTEL D'ANDORTE, LANCEMENT DE LA COLLECTE DE DONS

SOUS-VOLET 3 : SPORT, LES GRANDS TRAVAUX !

VOLET 3 : PRIX ET LABELLISATIONS

SOUS-VOLET 1 : CERTIFICATION

SOUS-VOLET 2 : LABELS

SOUS-VOLET 3 : PRIX

VOLET 4 : INSTANTANÉS

ACCOMPAGNER ET INNOVER

La ville du Bouscat, à proximité immédiate de Bordeaux, **maintient ses équilibres entre croissance de la population, activités économiques, développement du niveau de services et d'équipements, et cadre de vie.**

Ville à taille humaine de 528 hectares soit 1 % du territoire métropolitain, Le Bouscat cultive son image de commune où **« il fait bon vivre »**.

Les espaces **verts publics et privés représentent 53 % du territoire** communal, soit 12m² par habitant, ce qui en fait une commune au profil équilibré entre part du bâti et part des espaces de nature en ville.

Engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de Développement durable, Le Bouscat poursuit ses actions notamment à travers un engagement Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

VOLET 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOUS-VOLET 1 : PANORAMA

- CARTE D'IDENTITÉ



- 24 000 habitants
- Superficie de 528 hectares
- 9 écoles maternelles/élémentaires
- 5 parcs/jardin/bois
- 2 Ruchers municipaux
- 1 Verger municipal
- 92 hectares d'espaces verts publics
- + de 110 associations
- 6 ensembles sportifs
- (5 000 licenciés/20 clubs fédérés à l'USB)
- 1 École Municipale de musique
- + 6 000 inscrits à la Médiathèque
- 1 saison culturelle

LE CONSEIL MUNICIPAL



Patrick BOBET
Maire du Bouscat



LES ADJOINTS AU MAIRE



Gwenaél LAMARQUE
1^{er} adjoint en charge de l'administration générale, de l'urbanisme et des grands travaux



Emmanuelle ANGELINI
2^e adjointe en charge de l'action culturelle



Jean-Georges MICOL
3^e adjoint en charge des finances et du développement économique



Philippe FARGETON
4^e adjoint en charge de l'espace public



Mathilde FERCHAUD
5^e adjointe en charge des Ressources Humaines et des relations avec les usagers



Mael FERRON
6^e adjoint en charge de la cohésion et de l'innovation sociales



Françoise COSSECA
7^e adjointe en charge de la vie associative



Alain MARC
8^e adjoint en charge de la sécurité, de la mobilité et des autres combattants



Marie DA ROCHA
9^e adjointe en charge de l'éducation



Nathalie SOARES
10^e adjointe en charge des seniors et des politiques contractuelles

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Guillaume ALEXANDRE
Député européen chargé à la transition énergétique



Thomas BURGALÈRES
Conseiller municipal délégué au commerce



Michel MENUCCO
Conseiller municipal délégué en charge des affaires juridiques et de l'urbanisme



Bruno QUÉRÉ
Conseiller municipal délégué au sport



Sandrine JOVENÉ
Conseiller municipal délégué en charge de la santé

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Daphné GAUSSENS



Bérengère DURIN



Géraldine AUDEBERT



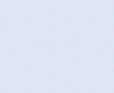
Grégoire REYDT



Daniel BALLA



Violante LABARCHÈDE



Jonathan VANDENHOVE



Armelle BARTELEMÉY



Alain GÉRARD



Benjamin DUGERS



Sarah DEHALI



Xavier de JAVEL



Julie-Anne BROUSSIN

CONSEIL MUNICIPAL



Suivez en direct et téléchargez les vidéos des séances du conseil municipal
www.bouscat.fr



Damien ROUSSEAU



Didier PAULY



Jean-Jacques HERMENCE



Claire LAVAN



Maxime JOYEZ



Patrick ALVAREZ

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public, coordonne les actions menées dans le champ social sur le territoire communal.

En complément du Conseil Départemental (Maison Départementale de la solidarité et de l'insertion), le CCAS est l'un des principaux acteurs de la ville en matière d'actions sociales.

Un centre communal d'action sociale (CCAS) intervient principalement dans trois domaines :

- L'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire.
- L'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en oeuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux.
- L'animation des activités sociales.

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale est composé comme suit :

- **Le Maire, Patrick Bobet**
- **6 Membres élus en son sein par le Conseil Municipal – 28 mai 2020**
 - Maël Fetouh
 - Nathalie Soarès
 - Armelle Barthélémy-Abaziou
 - Bérengère Dupin
 - Jean-Jacques Hermence
 - Patrick Alvarez
- **5 Membres désignés par le Maire, par arrêté :**

Au titre des associations familiales (sur proposition de l'U.D.A.F) :

Véronique de Monplanet

Au titre des associations de retraités et de personnes âgées :

Christianne Cazabonne-Dinier

Au titre des associations de Personnes à Mobilité Réduite

Catherine Lalanne

Au titre des associations d'insertion et de lutte contre les exclusions

Odile Leclair

Au titre des personnes qualifiées

Alain Zimmermann

Arnaud Magnin

SOUS-VOLET 2 : CHIFFRES CLEFS

- RESSOURCES HUMAINES VILLE ET CCAS

Lignes directrices de Gestion

Adoptées en 2021, les lignes directrices de gestion traduisent la politique de Ressources Humaines de la Ville et du CCAS en définissant la stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources Humaines et les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours des agents. Elles consolident les orientations et règles existantes tout en les renforçant par des actions et projets nouveaux et permettent de définir les enjeux et les objectifs de la politique de RH à conduire pour l'avenir : sur le sens et les valeurs des missions de service public, le renforcement de la protection des agents, l'amélioration continue des conditions de travail...

Concernant les orientations pour les promotions, des critères de sélection clairs et transparents ont été élaborés en concertation avec les représentants du personnel, ils s'appuient sur la prise en compte de l'engagement professionnel, les parcours de formation et valorisent les réussites aux concours ou examens.

EN 2020/2021

- **5 réunions du comité technique** (Instances de concertation entre les élus et les représentants du personnel)
- **3 réunions du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail** en 2021 (Instances de concertation entre les Élus et les représentants du personnel)

Moyens humains

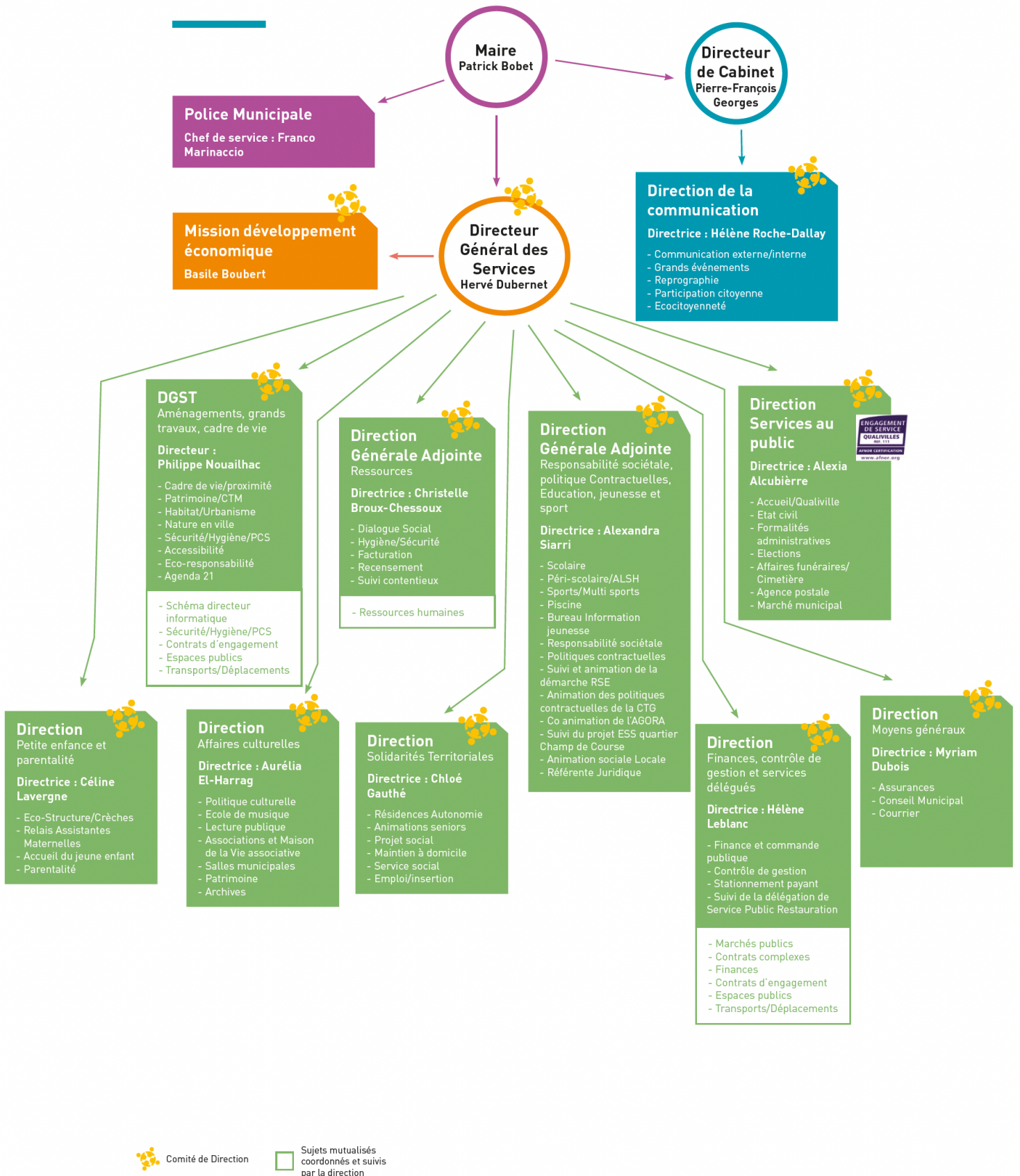
VILLE DU BOUSCAT : 397 AGENTS

- 9% Catégorie A
- 16 % Catégorie B
- 75% Catégorie C
- 72% de femmes
- 18% d'hommes

CCAS : 43 AGENTS

- 7% Catégorie A
- 2% Catégorie B
- 91% Catégorie C
- 90% de femmes
- 10% d'hommes

Chiffres clés : 36 promotions en 2021 (28 femmes - 8 hommes)



- **COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET PRIMITIF**

Compte administratif et budget primitif 2020/21 – Voir les pièces jointes en annexe

SOUS-VOLET 3 : FAITS MARQUANTS 2020-2021

- LANCEMENT DE GÉNÉRATION ALPHA : LA FEUILLE DE ROUTE EDUCATIVE DU BOUSCAT

Depuis septembre 2020, la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport, a lancé un grand chantier collaboratif autour de sa politique éducative : Génération Alpha.

Ce projet part du constat principal que, face aux grandes crises de notre époque (économique, écologique, sanitaire), il faudra nous adapter pour les nouvelles générations et réinterroger le sens de notre action publique.

Il s'appuie sur deux objectifs principaux : protéger l'enfant et le jeune, et le révéler dans sa capacité à construire le monde de demain.

Trois grandes finalités en découlent :

- Permettre à l'enfant et au jeune d'être en bonne santé,
- De s'inscrire dans une démarche de développement durable et conscients de la nécessité de limiter leur impact sur leur environnement,
- D'être tolérant et ouvert aux autres et au monde

La feuille de route Génération Alpha, est travaillée en mode projet autour de commissions transversales sur des thématiques aussi diverses que la végétalisation des cours d'écoles, les instances participatives des enfants et des jeunes, la prise en compte de la différence (...)

Autant de projets qui ont commencé à se développer dès l'année 2021.

- INAUGURATION DE LA LIGNE VERTE

Bien que déjà en service depuis 2020, la Ligne Verte a été officiellement inaugurée le mardi 5 octobre 2021 par le président de Bordeaux Métropole Alain Anziani aux côtés de Patrick Bobet et Brigitte Terraza, maires des communes concernées par le tracé, Le Bouscat et Bruges.

Les travaux d'aménagements en cours depuis 2019 sont à présent terminés permettant ainsi l'ouverture de ce cheminement piéton et cyclable de 3km reliant la place Ravezies à l'avenue de la Libération au niveau du quartier Sainte Germaine où les travaux d'aménagement du pôle multimodal ont débuté. L'ancienne voie ferroviaire qui liait autrefois Bordeaux au Verdon est aujourd'hui un axe structurant de mobilité dans le maillage métropolitain et une connexion entre les lignes D et C du tramway. Maillon important de la trame verte, espace de promenade, de loisirs, la Ligne Verte attire de nombreux promeneurs, de familles, via les sept aires de jeux qui la jalonnent, ainsi qu'un parcours pédagogique et culturel autour de l'histoire des quartiers traversés et la préservation de la biodiversité.

- **OUVERTURE DE LA PASSERELLE, NOUVEL EQUIPEMENT DEDIE A LA PETITE-ENFANCE, LA PARENTALITE ET AUX FAMILLES**

La Passerelle baptisée « Ecostructure » au cours des phases de programmation et conception, a ouvert ses portes le 2 juillet 2021 après plusieurs mois de travaux. Issu d'un projet de longue haleine, ce nouvel outil situé au cœur du jardin d'Arnstadt, à proximité de la Ligne Verte, a été conçu comme un véritable écosystème de création sociale et de participation citoyenne tourné vers la famille et la parentalité. La Passerelle est née à partir du constat qu'il devenait nécessaire de développer l'offre petite enfance sur le territoire à la mesure des besoins des Bouscatais mais aussi d'offrir un bel outil aux familles et aux agents.

En 2012, il est inscrit à l'Agenda 21 de la ville en tant que projet structurant et en 2013 les premières études des besoins sont lancées. Puis entre 2014 et 2018, le projet avance et aboutit sur un concours architectural où 63 équipes d'entreprises candidatent et c'est l'équipe du cabinet Hoerner Ordonneau Architecture qui remporte le concours. L'équipement pluridisciplinaire abrite désormais une crèche, le relais petite enfance, l'association Ricochet (centre social, ludothèque, café culturel), l'agence postale, le lieu d'accueil Parents/Enfants.

- **RESPONSABILITE SOCIETALE : LA VILLE CONFIRME SON ENGAGEMENT**

En 2020, la Ville du Bouscat s'est volontairement engagée, pour la seconde fois, dans l'évaluation de sa politique et de ses actions en faveur du Développement durable à travers le label Engagé RSO, s'appuyant sur le référentiel ISO 26000. Cette évaluation menée au début du mois d'octobre 2020 par des experts indépendants d'AFNOR Certification, a permis aux élus, aux services et parties prenantes, de faire le point, de prendre du recul sur une démarche de Développement durable engagée il y a plus de 10 ans, et d'afficher aujourd'hui une certaine maturité notamment à travers deux Agendas 21. Ce sont près d'une cinquantaine d'entretiens qui ont été conduits entre les mois de septembre et octobre 2020 auprès des élus, services, partenaires extérieurs, associatifs, institutionnels et privés. La Ville a obtenu pour la deuxième fois le niveau « confirmé » avec une note supérieure à celle de 2016 : 606/1000 (vs 550/1000).

Un rapport a été remis par l'AFNOR. Ce document socle a permis de guider une réflexion de l'équipe municipale et des services sur les futurs engagements de la Ville, et de questionner la notion de « responsabilité » au regard des enjeux qui engagent les collectivités aujourd'hui, à la fois sur les volets environnemental, social et sociétal.

- **LA CRECHE LA PROVIDENCE LABELISEE ECOLO CRECHE©**

Délivré par l'association Label Vie, le label écolo-crèche© est un label de Développement durable dédié à la petite enfance. Cette démarche vise à améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnels travaillant au sein des structures de la petite enfance à travers un plan d'actions défini. Celui-ci relève de la santé, de la gestion des déchets, de la performance énergétique des bâtiments, de l'alimentation, de l'entretien des locaux, des jeux et activités récréatives, de la formation du personnel et du lien social dans son ensemble.

Depuis 2018, la Direction Petite Enfance s'est engagée dans la démarche Ecolo-crèche©. Un projet d'envergure et de longue haleine qui a permis dans un premier temps d'évaluer les actions mises en place au sein des crèches en matière de Développement durable, de former les agents et définir des axes de travail pour renforcer certains champs. En 2021, la crèche pilote de la démarche, la Providence, a été officiellement labellisée pour une durée de 3 ans. Cette distinction récompense le travail mené par les équipes et conforte le pôle Petite Enfance dans son engagement en faveur du Développement durable. Un encouragement pour le déploiement du label sur les autres structures.

- **COVID-19, LA VILLE MOBILISÉE**

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la crise sanitaire qui a bouleversé le quotidien, les pratiques, les organisations et qui a impliqué une grande adaptation de la part des services publics. Pendant toute cette période la Ville a agi au plus près des besoins des habitants et de tous les acteurs du territoire. Du premier confinement à la vaccination, les évolutions successives de la situation sanitaire ont imposé une adaptation permanente des services. Ainsi, et en réponse à la demande de l'Agence Régionale de Santé, la ville du Bouscat a ouvert en novembre 2020, pendant près de deux semaines consécutives, un centre de dépistage dans les salles de l'Ermitage-Compostelle. Au mois de janvier 2021 et jusqu'au mois de juillet, l'Hôpital Suburbain, avec l'appui administratif, technique et logistique des équipes municipales, a déployé un centre de vaccination dans cette même salle, inoccupée jusqu'alors en raison de l'arrêt des spectacles de la saison culturelle.

Par ailleurs, les équipes des directions Jeunesse, petite-enfance, solidarités et le CCAS ont été évidemment fortement impactées par la crise pour répondre à la difficile équation entre maintenir un service public de qualité et gérer les protocoles sanitaires auprès d'agents eux-mêmes touchés par le virus. Une période qui a démontré la formidable capacité de notre organisation à s'adapter, s'entraider et se réinventer.

Les services de la Ville et du CCAS à l'épreuve du COVID

Le CCAS en première ligne

De nombreux services et administrations ont fermé leurs portes durant le 1^{er} confinement. Bien que le CCAS soit fermé au public, des agents étaient **présents quotidiennement** dans les locaux pour assurer la continuité du service public et prendre le relais des institutions et associations fermées.

Ainsi, les personnes domiciliées ont pu venir récupérer leur courrier, et les administrés de passage ont pu être informés et orientés en fonction de leur demande. Une partie de l'équipe administrative du SAAD était également présente et en soutien pour les aides à domicile. L'**accueil téléphonique du CCAS** était réparti entre 2 agents en **travail à distance**, grâce à un renvoi d'appel. La priorité du service étant la gestion de la crise et la réponse la plus adaptée aux besoins des administrés, peu de données statistiques illustrent cette période de forte activité, l'enregistrement des contacts dans notre logiciel ayant été relayé au second plan et impossible durant plusieurs semaines (ordinateurs portables non connectés au réseau).

Il est important de souligner que toutes ces actions n'ont été possibles que par **l'engagement quotidien des agents de la Direction des Solidarités Territoriales**, appuyés par l'aide précieuse d'**agents volontaires des services de la Ville**.

- **Le Service d'Aide à domicile**

Au vu de l'urgence de la situation, du manque de moyens de protection et de la méconnaissance de ce virus, des directives nationales ont recommandé **l'arrêt des prestations de ménage et de courses au profit de l'aide à la personne**. Le nombre de bénéficiaires du SAAD est donc passé de 150 à 94 sur cette période de 1^{er} confinement. Les familles ont été sollicitées pour relayer le service, et des **orientations massives vers le portage des repas** ont été proposées ; plus de 50 nouveaux contrats ont été souscrits.

- **Les colis alimentaires d'urgence**

Avec l'arrêt des prestations de courses du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, des solutions alternatives ont dû être trouvées.

La chargée de projet du CCAS ne pouvant poursuivre ses activités initiales a géré **les commandes, la préparation et la distribution de colis alimentaires** ; elle a été soutenue par Claudia FANTINO et les responsables de secteur du SAAD. Composés exclusivement de produits secs et d'hygiène, ils étaient à destination première des bénéficiaires du SAAD pour compléter les repas du service de portage à domicile. Les services sociaux du Département et les associations caritatives étant fermés, ces colis ont pu être proposés pour les personnes les plus en difficulté.

Ainsi, **359 colis ont été livrés** par des agents des services techniques de la Ville, et ce malgré un contexte sanitaire anxiogène, sur une durée de **9 semaines**.

22 bénéficiaires du SAAD, 14 résidents de Mieux-Vivre, 9 résidents de la Bérengère, et 45 autres ménages ont ainsi bénéficié de cette aide financée conjointement par le CCAS et la Ville du Bouscat.

- **La veille sanitaire et sociale** réalisée par le CCAS (fichier canicule, service social, animations...) a permis d'élaborer un **listing de veille**. Cette liste était complétée quotidiennement par toute personne faisant appel au CCAS. **Plus de 200 personnes ont été appelées quotidiennement par 4 agents**.

Ces appels permettaient de rassurer les administrés, leur prodiguer divers conseils, les orienter vers une plateforme de soutien psychologique, et par la suite leur proposer les services mis en place par la municipalité.

Les services municipaux, en partenariat avec les commerçants du Bouscat, ont élaboré une liste des commerçants encore ouverts et assurant des livraisons à domicile.

Cet outil précieux combiné nous ont permis d'accompagner du mieux possible les administrés durant cette crise.

- De nombreux administrés, en position de télétravail ou ayant vu leur activité professionnelle interrompue en raison du confinement, ont proposé leurs services à la municipalité.

Très vite, une plateforme « Soyons prudents mais soyons solidaires » a été constituée. **Plus de 200 bénévoles se sont relayés** pour apporter leur soutien aux aînés et aux personnes isolées.

Gérée principalement par 2 agents de la Ville et des élus municipaux, cette plateforme mettait en relation un administré avec un bénévole habitant à proximité ; l'idée étant de créer ainsi du lien social entre les habitants.

Les bénévoles ont relayé petit à petit le CCAS pour les appels téléphoniques quotidiens. **Des visites de courtoisie**, en respectant les gestes barrières, ont été proposées ainsi qu'**une aide pour les courses**.

Des fiches de suivi ont été élaborées permettant aux bénévoles de faire des retours aux agents du CCAS sur les situations.

L'ensemble des éléments transmis étaient enregistrés dans un outil partagé, permettant ainsi d'assurer un suivi des situations.

Le CCAS jouait alors un **rôle de coordination**, et réalisait des **points quotidiens avec les bénévoles** qui relayaient les demandes des administrés.

- L'antenne locale de la Croix Rouge étant gérée par des bénévoles âgés majoritairement de plus de 60 ans (personnes vulnérables au regard de la Covid-19), leurs locaux ont **été fermés jusqu'en septembre 2020**.

La permanence sociale qui se tient 2 fois par semaine et qui permet de délivrer des tickets services pour l'alimentation aux personnes en difficulté était provisoirement suspendue.

Aussi, la **Croix Rouge a confié la gestion de cette aide alimentaire au CCAS**.

Nous avons donc géré la délivrance de tickets services pour la Croix Rouge.

Les administrés étaient orientés par les travailleurs sociaux de la MDS, en position de travail à distance (fermeture de la MDS jusqu'en juin 2020).

Le rôle du CCAS était **d'enregistrer les demandes** d'aide alimentaire, les **centraliser pour transmission** des éléments à la Croix Rouge, puis **prise de contact avec les familles et rendez-vous pour remise** des tickets.

Ce dispositif devait être géré le plus assidument possible pour anticiper les approvisionnements en tickets service auprès du siège départemental à Bordeaux par la Directrice du CCAS, et éviter la rupture de stock de tickets.

Ainsi, 64 demandes ont été traitées (60 de la MDS, 4 du CCAS), représentant 51 ménages aidés pour un total de 4 872 €.

La Direction Jeunesse et Sport

Dès l'annonce du confinement en mars 2020, la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse s'est mobilisée pour organiser l'accueil des enfants de soignants, sur deux sites distincts.

Chaque jour pendant deux mois, dans un contexte aux inconnues multiples, des animateurs, des agents de service, des ATSEM se sont portés volontaires pour accueillir une vingtaine d'enfants, animer et entretenir les locaux, soutenir les enseignants, tout en s'adaptant aux différents protocoles.

A la réouverture des écoles, les classes n'ont repris que partiellement et le service a organisé le dispositif 2S2C et accueilli entre 40 et 80 élèves par jour pendant un mois.

Le non-brassage a imposé aux agents de dédoubler les groupes et de se redéployer sur les sites.

En avril 2021, les écoles et structures d'accueil ont fermé à nouveau et l'accueil des enfants des personnels prioritaires a encore été assuré.

Les animateurs, éducateurs sportifs et le service Info Jeunes ont investi l'espace public à la rencontre des seniors, des familles et des jeunes.

Depuis 2 ans maintenant, les agents de la Direction font preuve d'un investissement particulier et d'une grande adaptation aux contraintes et aux protocoles pour mener leurs missions au service des enfants.

Le service prévention

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a bouleversé le fonctionnement des services de la Ville et du CCAS du Bouscat, qui ont déployé de nombreuses mesures afin de préserver la santé et les conditions de travail des agents. Ainsi, le service prévention, par l'intermédiaire des conseillers de prévention en partenariat avec la Direction des Services Techniques, a assuré l'approvisionnement, le suivi et la gestion des stocks de masques, de gel hydroalcoolique, et de nombreux autres équipements et matériels de protection.

Un important travail de recherche, de relation commerciale et de négociation a été mené en vue de surmonter les difficultés de pénurie de matériel notamment lors des premiers mois de la crise sanitaire. De nombreux conseils autour des protocoles sanitaires à suivre ont également été proposés à l'attention des services, en cohérence avec l'évolution régulière des directives gouvernementales.

SOUS-VOLET 4 : RASSEMBLER, DIALOGUER, ANIMER

- PARTICIPATION CITOYENNE, ÉCOCITOYENNETÉ ET GOUVERNANCE

LA PARTICIPATION CITOYENNE EN TEMPS DE COVID

L'exercice de la participation citoyenne se décline au Bouscat depuis de nombreuses années au travers de divers outils et instances qui contribuent au dialogue entre les acteurs du territoire et constituent les bases d'une gouvernance partagée : réunions publiques, réunions de quartier, réunions thématiques, ateliers du quotidien, forum de la communauté éducative, l'AGORA... L'équipe municipale a fréquemment recours aux différents dispositifs existants pour améliorer le service rendu aux usagers, pour éclairer les décisions et d'une manière générale pour favoriser une vie locale au plus près des besoins des Bouscatais. En 2021, à la faveur de l'assouplissement des mesures sanitaires, les réunions publiques et de quartier ont pu reprendre leur rythme dans un format certes contraint mais ont permis malgré tout de conserver un lien essentiel et échanges avec les habitants.

LE FORUM DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Dans la continuité du Forum de l'Éducation, cette instance réunit les acteurs de la communauté éducative du territoire dans l'esprit de Génération Alpha, la nouvelle feuille de route pour la jeunesse. Cette formule « augmentée » vise à favoriser les interactions entre les professionnels, acteurs institutionnels tels que l'éducation nationale et la CAF, et associatifs avec notamment la présence des deux centres sociaux du Carrousel et de Ricochet. A l'issue de la première plénière, des propositions de thématiques ont été retenues pour orienter le travail des différents acteurs autour de sujets transversaux.

LANCEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Parmi les grandes priorités de la *Génération Alpha* figurent la création de nouveaux outils de participation et la sensibilisation des jeunes aux grands principes civiques et démocratiques. L'élection, pour la première fois cette année, d'un Conseil Municipal des Enfants (CME) participe pleinement à cette double ambition en leur permettant de découvrir et de participer à la vie de la cité.

S'adressant aux élèves en CE2 et CM1, ce Conseil Municipal des Enfants est élu pour deux ans, soit jusqu'en juin 2023. Les enfants y étant élus, à la suite d'un processus de désignation démocratique, participent à des commissions thématiques (vivre ensemble, développement durable, santé et bien-être, ouverture internationale etc.) et des plénières de restitution dans aux côtés de leurs parrains et marraines, élu(e)s du Conseil Municipal. Chaque enfant sera par ailleurs tutoré dans ses missions par un élu municipal qui l'accompagnera tout au long de son

mandat. L'idée reste de recueillir la parole des jeunes et de leur donner la possibilité de formuler des propositions pour la ville d'aujourd'hui et de demain.

L'AGORA : L'INSTANCE PRIMÉE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les Prix TERRITORIA récompensent les précurseurs avec l'objectif de faire connaître et essaimer les bonnes pratiques dans tous les domaines de l'action publique locale. À ce titre, la Ville et le CCAS ont reçu 1 médaille d'argent pour **l'Agora**, observatoire dynamique du territoire et lieu d'échanges et d'innovations à destination de l'ensemble des partenaires du champ de la vie sociale du territoire.

La remise des prix a eu lieu le 7 décembre 2021 à l'Assemblée Nationale. Maël Fetouh, Vice-Président du CCAS et Adjoint au Maire en charge de la cohésion sociale, accompagné de Chloé Gauthé, Directrice des Solidarités et du CCAS, Amélie Alexis, chargée de projets CCAS, Angélique Rameau, responsable des politiques contractuelles et Elodie Biscaïchipy, responsable du service social du CCAS étaient présents à la cérémonie.

CONSULTATION POUR LE CHOIX DU NOM DE L'ECO STRUCTURE

Pour que chacun puisse se l'approprier, une concertation a été lancée auprès de tous les Bouscatais afin de trouver un nom à cet équipement innovant. Il l'est par sa structure et les matériaux utilisés, par sa situation géographique au cœur du jardin d'Arnstadt mais également par ses différentes futures fonctions (Crèche, Relais Petite enfance, Lieu d'accueil parents enfants, Centre social Ricochet et L'agence postale communale). Nombreux à se mobiliser entre le 17 décembre 2020 et le 14 janvier 2021 ce sont près de 296 propositions, des Bouscatais qui ont été recensées au total. Cette participation active confirme l'intérêt des habitants à prendre part à l'avancement et au développement des grands projets de la Ville mais aussi l'enracinement de cette pratique dans la construction d'un projet bouscatais dans son ensemble. Cinq propositions ont été mises en avant et c'est le nom « la Passerelle » qui a été retenu. Pourquoi « la Passerelle » ? « La Passerelle » incarne tout à fait l'esprit de ce futur équipement, comme un ouvrage de franchissement entre les âges et les quartiers, créateur de lien social et intergénérationnel, destiné à relier les habitants, les services et les acteurs du territoire entre eux dans un même lieu.

- ANIMATION VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

UN NOUVEL OUTIL « WEB » AU SERVICE DES ACTEURS DE LA VIE ASSOCIATIVE

La Maison de la Vie Associative est un lieu d'échanges et de relations partenariales. La politique associative depuis 2015, a permis aux associations de se connaître (Rdv des Présidents) et de travailler ensemble (Téléthon). La volonté de la ville a été de toujours les accompagner (permanences, formation, aides et conseils) et de les soutenir (logistique et/ou subvention). Le « service associations » a souhaité renforcer ce lien, mettre en valeur l'implication des bénévoles associatifs et leurs actions, à l'aide d'un nouvel outil numérique, véritable relais entre la Mairie, les associations et les Bouscatais.

Après avoir mené une enquête auprès des associations du Bouscat, cet outil a remporté l'adhésion de tous. Le « service associations » a donc créé et mis en place le « site internet de la MVA » avec pour objectif d'accompagner les associations dans leur gestion administrative, de donner de la visibilité à leurs actions et de faire connaître à tous la richesse des associations du Bouscat.

LE BOUSCAT LABELLISÉE TERRE DE JEUX 2024

Depuis le 11 septembre 2020, Le Bouscat est labellisé « Terre de Jeux 2024 ». Lancé en Juin 2019, ce label est attribué par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Il s'adresse à toutes les collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif.

Pensé en étroite concertation avec les acteurs locaux, il va permettre à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux
- L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport
- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre

Le label « Terre de Jeux 2024 » entend fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport change les vies. En son sein, chacun pourra s'enrichir des expériences de l'ensemble du réseau, révéler le meilleur de son territoire, et donner de la visibilité aux actions et aux projets de sa collectivité.

Dans cet esprit, la Ville a organisé de nombreux temps d'animations à l'occasion notamment de la journée Olympique et Paralympique qui se déroule chaque année au mois de juin.

**La région Nouvelle-Aquitaine compte 80 collectivités territoriales labellisées « Terre de Jeux 2024 ».*

ANIMER LA VILLE EN TANT DE CRISE SANITAIRE

Malgré les contraintes sanitaires liées à la crise COVID, la Ville a adapté ses événements afin de proposer des temps d'animations aux Bouscatais. Ainsi, au mois de juin 2021, c'est une fête de la musique itinérante qui a animé les rues de la ville et un concert de l'école de municipale de musique qui a permis aux jeunes musiciens d'enfin se produire sur scène après un an de restrictions. De la même manière, le Salon du Livre Jeunesse et la Fête des Jardins se sont réinventés au travers d'événements dématérialisés et participatifs. A la faveur de l'assouplissement des mesures en fin d'année, c'est un Marché de Noël enchanteur qui a ouvert le bal des festivités en (presque) liberté !

DES SORTIES « NATURE » POUR DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

En 2021, les sorties « nature » proposées par la coordination Nature en Ville et la Maison de la Vie écocitoyenne du Bouscat ont pu reprendre leur cycle. Ces animations proposées tout au long de l'année sont autant d'occasion pour les Bouscatais, petits et grands, de redécouvrir la richesse du patrimoine végétal et les trésors de biodiversité nichés au cœur de la ville. En partenariat avec des associations spécialisées telles que la LPO ou Cistude Nature, ces rendez-vous très attendus et plébiscités par le public permettent de mieux connaître la faune et la flore locales, de porter un autre regard sur ces espaces de nature de proximité pour mieux les préserver. Organisées en extérieur, ces sorties ont pu facilement renouer avec le public malgré les mesures sanitaires contraignantes en intérieur. C'est une nature « ensauvagée » qui s'est révélée aux nombreux participants après plusieurs mois de confinement, période pendant laquelle la nature avait repris ses droits.

- VIE CULTURELLE

RÉSIDENCES D'ARTISTES

Lieu de diffusion et de représentation, la salle de l'Ermitage est aussi un lieu qui accompagne les artistes professionnels en mettant régulièrement à disposition ses moyens techniques, humains et ses locaux pour qu'ils puissent travailler, inventer, répéter. Les résidences artistiques ont pris une dimension particulière durant la crise sanitaire. Celle-ci a en effet imposé la fermeture de la salle de l'Ermitage pendant plusieurs mois et l'annulation des spectacles. La Ville a fait le choix de soutenir le spectacle vivant et d'accueillir en résidence, durant cette période, plusieurs compagnies de danse et de théâtre. Pour aboutir à une création artistique, les artistes ont besoin de temps, de ressources et de lieux. Ces temps de résidences leur ont permis de créer ou de consolider des propositions dans un espace professionnel dédié. Des restitutions ont été proposées dans les murs de l'Ermitage mais aussi « hors les murs », au plus près des publics, au pied des immeubles et des résidences autonomie de la Ville.

BIBLIO-DRIVE

Au printemps 2020, à la suite du premier confinement, l'équipe de la médiathèque a repris partiellement ses activités en présentiel. Toutefois, les consignes sanitaires du moment ne permettaient pas à la médiathèque d'ouvrir à nouveau ses portes au public. Afin de renouer au plus vite avec son service le plus essentiel – le prêt de documents au grand public – l'équipe de la médiathèque a mis en place un système de « drive » de documents. Le principe de ce dispositif était de permettre aux usagers de réserver des documents à distance (soit via le portail de la médiathèque, soit par téléphone) et de planifier un rendez-vous avec eux afin qu'ils viennent retirer les documents réservés. Opérationnel du 19 mai au 20 juin 2020, ce dispositif a ainsi permis une reprise de contact avec le public, et une transition vers la réouverture des espaces au public – assortie d'une jauge – à partir du 23 juin 2020.

UNE SAISON CULTURELLE ADAPTÉE

Le 15 septembre 2021 s'ouvrait la nouvelle saison culturelle 2021/2022 après une année 2020 et une partie de l'année 2021 contraintes et soumises à de nombreux reports de spectacles. C'est avec le spectacle DETER de l'artiste complice de l'année, Sohrâb Chitan que le rideau s'est levé. Une complicité voulue et choisie par la Ville pour que chaque année un artiste puisse apporter son regard, innovant, audacieux, sur l'action culturelle bouscataise et développer une autre approche de la culture et la diffuser hors les murs. Cette saison hybride, décomplexée et connectée au public dans toute sa diversité a ouvert de nouveaux horizons et permis au public de renouer avec la culture.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE HORS LES MURS : ACTIONS HORS LES MURS ET FÊTE DE LA MUSIQUE

Durant cette période de crise sanitaire, les enseignants et les élèves de l'école de musique du Bouscat (EMB) ont gardé le bon cap pour continuer de partager des moments de musique et de bien-être avec les bouscatais. En plus d'assurer sans discontinuité les cours de musique, une série de mini-concerts en extérieur ont été offerts aux habitants résidant dans les quartiers du centre-ville, de l'Hippodrome, de Godard, de la Voie verte ainsi qu'au sein des Résidences de personnes âgées et des crèches. Des moments de rencontres insolites et chaleureux dans le cadre d'actions « hors les murs ». De même, après la conception d'un clip musical sur la musique du « Carnaval des Animaux » de Camille SaintSaëns dans le cadre de la fête de la musique 2020, l'EMB a proposé un superbe concert pendant deux heures dans la cour intérieure du Castel d'Andorte pour l'édition suivante. La générosité et l'adaptabilité des agents de la ville et de ses élèves ont été exemplaires

SOUS-VOLET 5 : PROTÉGER, PRÉSERVER, ACCOMPAGNER

- SERVICE AU PUBLIC ET CADRE DE VIE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale de la maison de quartier Angevin a déménagé en juillet 2021 et s'est installée dans « La Passerelle », 48 rue Pompière.

En 2020, le service intègre le comité Passerelle réunissant les futurs utilisateurs de la structure afin d'appréhender au mieux les besoins pour chaque service et d'adapter les enjeux de ce nouvel équipement aux réalités de terrain.

En juillet 2021, en intégrant « La Passerelle », l'Agence Postale Communale se modernise et s'agrandit par la mutualisation des espaces, elle se sécurise et s'ouvre à un bassin de population plus étendu, elle met en lien son public avec une offre de services plus large.

Activités proposées : affranchissement lettres et colis, vente de timbres-poste, enveloppes, prêt à poster, colis, chronopost, pack déménagement, ordre de réexpédition du courrier, retrait de lettres et de colis, conseils et activités bancaires.

>> 4 952 opérations effectuées sur l'année 2020.

LE SERVICE FUNÉRAIRE ÉVOLUE VERS LE NUMÉRIQUE

En 2020, les agents du service des affaires funéraires ont été équipés d'un logiciel métier leur permettant de gérer les concessions du cimetière ainsi que les opérations funéraires (travaux, inhumations et exhumations). Un outil de cartographie intégré permet de visualiser le plan du cimetière et de répondre efficacement aux interrogations des usagers.

Un travail de saisie des données a été nécessaire en amont afin d'utiliser rapidement un outil fiable et performant.

Le cimetière du Bouscat a été créé en 1795 et s'étend sur 23 hectares, il dispose de 4300 concessions, 3 columbariums et 2 jardins du souvenir.

La gestion de l'ensemble des opérations funéraires, des dossiers de concessions et de la comptabilité en régie s'effectue en mairie. Les agents administratifs assurent également l'accueil et l'information du public. Le gardien du cimetière est chargé, quant à lui, de la surveillance des opérations, de la rédaction des procès-verbaux, de l'accueil et de l'orientation des visiteurs, de l'entretien du site.

RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE

Le Bouscat est une ville reconnue pour sa qualité de vie et sa tranquillité chères à ses habitants. La tranquillité publique, le bien-être et la sécurité de chacun sont l'affaire de tous. Pour maintenir et préserver ce cadre de vie, la Ville conjugue ses forces et ses actions avec les acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance sur le territoire. Avec le renforcement des effectifs de la Police Municipale, un nouveau maillage territorial de la Police

Nationale et une dynamique partenariale consolidée, la Ville se donne les moyens d'assurer aux Bouscatais les conditions d'une ville sûre et apaisée. Sous l'autorité directe du Maire, les policiers municipaux sont le premier maillon de proximité à la fois pour les citoyens et les institutions. Du conflit de voisinage au stationnement, de la petite délinquance aux violences intrafamiliales, les sollicitations sont permanentes et nécessitent une grande adaptation de la part des équipes. Le recrutement de deux nouveaux agents permet aux agents d'être encore plus présents dans la ville. En prise directe avec les habitants les policiers municipaux connaissent bien le terrain et les Bouscatais et jouent un rôle essentiel d'interface. Ils désamorcent certains conflits, rassurent et assurent beaucoup de pédagogie, notamment auprès des jeunes. Ils interviennent également dans les écoles dans le cadre de l'Attestation de Première Éducation à la Route qui permet aux enfants, dès le CM2 d'être sensibilisés à un comportement citoyen dans l'espace public. L'équipe de la Police Municipale du Bouscat compte aujourd'hui 6 agents d'intervention et un agent administratif.

SKATE DANS LA VILLE : PARTENARIAT ENGAGÉ AVEC LÉO VALLS

Sport pour certain, mode de déplacement ou loisirs pour d'autres, le skate n'a de cesse de s'inventer, se réinventer et séduire depuis des décennies toutes les générations. Le Skate, longtemps pratiqué dans des espaces dédiés, skatepark, a peu à peu investi les villes. Les skateurs, amateurs ou confirmés, s'approprient l'espace public dans un imaginaire urbanistique étonnant et surprenant. Accessible à tous, le skate c'est un état d'esprit, une façon de tisser des liens, en se retrouvant au skatepark ou sur une place, le terrain de jeux est infini. Au Bouscat, la réflexion s'est engagée à l'automne 2021 avec l'aide du skateur pro Léo Valls, sur la place de cette pratique dans la ville et la meilleure façon de l'aborder, de faire des choix, tout en conciliant les usages. Un partenariat qui va permettre d'étudier les opportunités d'installation d'un skatepark, de modules « skatables » à travers, un diagnostic, une étude de sites dans le cadre d'une concertation. Le skateur bordelais a déjà accompagné de nombreuses communes dans cette démarche qui nécessite un regard approprié pour une intégration pensée du skate et de leurs pratiquants dans le paysage urbain.

- COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITÉ

LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE DEVIENT INFO JEUNES LE BOUSCAT

Depuis octobre 2019, le service s'est installé au premier étage du bâtiment La Source. Dans ces locaux partagés avec la Mission Locale Technowest, le jeune peut-être ainsi orienter/accompagner dans sa globalité avec une prise en charge transversale.

« Dans le cadre de la labellisation Info Jeunes obtenue en 2020 auprès de la délégation régionale de Jeunesse et Sport, nous souhaitons mettre la parole des jeunes au centre des dispositifs et des projets. Pour cela, les actions que nous proposons (forum santé, formations BAFA et PSC1, ateliers orientation ou emploi, accompagnement à la mobilité, lutte contre le harcèlement, éducation à l'égalité ...) favorisent l'expression et la prise de responsabilité autour du développement de compétences sociales ou civiques et de l'apprentissage d'une citoyenneté active. » Audrey Calluud, Responsable du Service Info Jeunes. Par ailleurs, Info Jeunes Le Bouscat poursuit son action relais autour de la Carte Jeunes déployée sur plusieurs communes de la Métropole.

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS EST DEVENU LE RELAIS PETITE ENFANCE

En 2021, dans le cadre de la réforme nationale des modes d'accueil, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforce le rôle des Ram qui deviennent les « Relais petite enfance (Rpe), services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels ».

Pour accompagner le déploiement des missions du RPE et permettre à court terme que ce service devienne l'unique porte d'entrée des familles vers l'offre d'accueil petite enfance, la Ville et la CAF ont conjointement décidé, dans le cadre de la CTG, de développer le pilotage en recrutant une deuxième animatrice à temps plein.

Tout en renforçant l'accompagnement des assistants maternels, le RPE veut faciliter la démarche des familles à la recherche d'un mode d'accueil. Au-delà des démarches administratives liées à l'inscription, il s'agit d'offrir aux parents un lieu d'accueil, d'écoute et d'informations ciblées.

VERS DES CRÈCHES DE PLEIN AIR AU BOUSCAT

« Qu'ils courent dehors quand il pleut, qu'ils enlèvent leurs souliers quand ils trouvent un peu d'eau, et quand l'herbe des près est humide de rosée, laissez leurs pieds nus la fouler : qu'ils se reposent paisiblement quand un arbre les invite à dormir à son ombre. »

- Maria Montessori

Cette pédagogie du plein air et du contact avec la nature est de plus en plus encouragée dans nos crèches. Élément essentiel de nos projets pédagogiques, condition indispensable au bon développement et à la bonne santé psychique et physique des enfants, les freins sont levés les uns après les autres et les jardins sont pensés comme le prolongement des espaces de vie, quelle que soit la météo.

Par beau temps, les nourrissons comme les plus grands jouent, déjeunent et font la sieste dehors.

En 2021, la crèche la chenille Verte a testé de petites salopettes conçues pour garantir le confort de l'enfant même quand l'herbe est humide. La prochaine étape ? investir dans des lits d'extérieur pour la sieste.

JARDIN'ÂGE, UN PROGRAMME INTERGÉNÉRATIONNEL

Au printemps 2021, le CCAS du Bouscat a lancé le projet Jardin'âge dédié aux activités du jardin, au partage et au lien social dans un lieu unique : le verger municipal. Le contexte sanitaire et ses mesures contraignantes ont révélé plus que jamais la nécessité de pratiquer une activité collective, de pouvoir échanger, se distraire... Jardin'âge c'est un programme d'ateliers pratiques autour de la production nourricière en milieu urbain. Le verger municipal situé à l'angle de la Rue Lamartine et de la Rue Raymond Lavigne, site développé autour des espèces fruitières du Conservatoire du Végétal, est le lieu retenu pour accueillir ce projet. Ainsi, tout au long de l'année, les participants ont pu découvrir tout un cycle : de la graine au fruit, de la plantation à la récolte jusqu'à la dégustation finale. Pour les plus expérimentés, ces rencontres ont été l'occasion de partager leurs astuces de jardiniers, pour les novices l'opportunité de s'y initier. Dans le cadre propice et apaisant du verger, des temps conviviaux et des ateliers thématiques ont ponctué l'activité « jardin » et donné lieu à des moments privilégiés organisés avec le pôle petite enfance et les accueils de loisirs. Les ateliers jardinages sont un prétexte pour créer des rencontres, favoriser le lien social et ainsi lutter contre l'isolement sur le territoire.

La solidarité dans le groupe de 30 personnes constitué à la suite d'un appel à candidature trouve sa force grâce à la dynamique de travail autour d'un projet aux objectifs clairs, qui se fait dans un environnement vert et apaisant.

- PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

TÉLÉTRAVAIL

Durant la crise sanitaire, la Ville et le CCAS du Bouscat ont adapté leur fonctionnement afin de maintenir la continuité des services en faveur de leurs usagers et bénéficiaires pendant les périodes de confinement par le développement de la pratique du travail à distance, qui a constitué une phase d'expérimentation à grande échelle de ce nouveau mode de travail. Le test a été concluant : les services ont pu continuer à rendre un service de qualité aux bouscatais, et les agents ayant télétravaillé ont pour une très grande majorité été convaincus de l'efficacité de cette manière de collaborer et travailler. Après échanges et concertation, une charte du télétravail est entrée en vigueur en 2022. Cette charte fixe les règles générales de mise en œuvre du télétravail au sein de la Ville et du CCAS du Bouscat, et pose ainsi un cadre collectif, qui prend en compte les attentes des usagers, les nécessités de services et spécificités de chaque métier.

1 chiffre : 87,5% des agents ont indiqué souhaiter pouvoir poursuivre le travail à distance dans un contexte structuré et encadré, suite à une enquête réalisée à l'issue du 1^{er} confinement de mars à mai 2020

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement des services et l'exercice des missions au quotidien. Aussi la collectivité a souhaité mesurer l'impact de la crise sanitaire en invitant les agents à répondre à une enquête sur leur Qualité de Vie, leurs conditions de travail et le sens donné à leurs missions. Le but étant de dégager des axes d'amélioration pour lesquels plusieurs actions correctrices ont pu être identifiées comme :

- Un suivi plus efficace de la santé et du maintien dans l'emploi, pour ce faire la ville a décidé de s'attacher les services d'un médecin du travail ;
- Une meilleure information et connaissance de la protection due aux agents publics notamment en définissant le process de signalement des faits d'incivilités, agressions verbales ou de violences, et les modalités et moyens d'accompagnement des agents victimes de ces faits. Ces actions viennent compléter les mesures déjà en place comme l'accès à un dispositif d'écoute et de soutien qui permet d'entrer en contact avec des professionnels aussi bien pour des difficultés professionnelles que personnelles.

Chiffres clés : taux de participation 52,8%, la satisfaction globale 6,4/10 (6,2 dans la précédente enquête)

RESTRUCTURATION DU SERVICE PRÉVENTION

Les conseillers de prévention du Centre de Gestion de la Gironde ont été sollicités par la Ville et le CCAS du Bouscat en vue de participer à la structuration et au développement de l'activité du service prévention.

Dans ce cadre, un accompagnement a été réalisé en 2020 et 2021 afin de proposer une méthodologie globale d'organisation de visites de prévention dans les différents services municipaux et du CCAS. La mise en place d'un réseau d'assistants de prévention concernant l'ensemble des services a également été organisée. Ces agents seront les relais des conseillers de prévention au sein des services et auront pour mission de signaler les risques existants et formuler des observations de prévention, notamment en tenant à jour et consultant les nouveaux registres de santé et sécurité au travail.

Une stratégie de communication a été définie afin de permettre à l'ensemble des agents bouscatais de mieux connaître le service prévention, ses modalités de fonctionnement et son périmètre d'intervention.

DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES POUR LES AGENTS DES CRÈCHES

Sortir de la crèche, s'extraire du face-à-face quotidien avec le public pour penser sa pratique et ses postures professionnelles, acculturer les nouveaux collègues au projet éducatif et renforcer la cohésion d'équipe, le tout en s'amusant, telle est l'ambition des journées pédagogiques des crèches depuis plusieurs années. La pandémie a renforcé l'intérêt et l'impact positif de ces journées sur le bien-être au travail.

Prendre le temps de se présenter autrement grâce au photolangage, échanger sur le sens de nos actions autour d'un « world café », résoudre l'énigme des neufs points pour innover, se lancer des défis en équipe, débattre autour des questions clivantes, construire des tours en spaghetti et marshmallows pour rire et partager... tout cela contribue à la qualité de vie au travail et par ricochet à la qualité d'accueil réservée aux tous petits bouscatais et à leur famille.

UN SÉMINAIRE DE MOBILISATION POUR LA DIRECTION ÉDUCATION JEUNESSE ET SPORT

Les 30 et 31 août 2021, un séminaire de pré-rentrée a réuni l'ensemble 130 des agents de la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport.

Sur les 4 demi-journées, ils ont pu participer à des ateliers organisés par le service administratif de la Direction et animés par des experts, autour :

- De la transition écologique

- Du vivre ensemble
- De l'accueil de l'enfant porteur de handicap
- Des enjeux du numérique

C'est la première fois que tous ces acteurs des temps de l'enfant étaient réunis sur un temps commun pour se rencontrer, échanger et se former ensemble. L'objectif étant d'acquérir pour tous les bases d'une culture professionnelle commune, afin de devenir des acteurs efficaces du projet Génération Alpha et conscients de leur rôle de premier ordre dans la réalisation de ses objectifs.

Ce temps collectif aura lieu chaque année, avant la rentrée et s'envisage dans une logique plus large d'accès à la formation, souhaitée par les élus pour valoriser les agents.

SOUS-VOLET 6 : DÉVELOPPER, INNOVER, COMMUNIQUER

- MOBILITÉ ET DEPLACEMENTS

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES POUR LES AGENTS

Par l'insaturation du « forfait mobilités durables » d'un montant de 200 € pour les agents utilisant lors de leurs déplacements domicile travail leur vélo ou du co-voiturage pendant plus de 100 jours sur une année, la collectivité enrichit son action pour limiter l'usage de véhicules et les problèmes de stationnement : les abonnements à des transports en commun publics ou de dispositifs de location de vélos étant déjà pris en charge à 50%. Les agents peuvent opter pour l'une ou l'autre de ces alternatives pour se rendre sur leur lieu de travail. 29 agents ont formulé en 2021 une demande de perception du « forfait mobilités », 30 agents perçoivent la participation à leur frais d'abonnement aux transports publics et bénéficient dans le cadre d'un partenariat de la commune avec le réseau Tbc, d'une réduction de 20% de leur abonnement avec le cité pass groupé proposé aux salariés.

ACCOMPAGNEMENT MOBILITÉ DES SENIORS

Le service transport à la demande s'est arrêté en 2020 avec les mesures sanitaires strictes imposées par la crise liée au COVID 19.

L'objectif de l'année de 2021 était de permettre à tous les seniors Bouscatais et personnes les moins autonomes de participer à la vie locale notamment en instaurant l'accessibilité à la culture, à l'activité physique, aux soins de proximité et aux courses de proximité.

Le CCAS propose 1 fois par mois un accompagnement gratuit des seniors aux spectacles de l'Ermitage.

La création du poste d'agent animation chargé de cet accompagnement en octobre 2021 a permis de concrétiser ce service essentiel à la mobilité des seniors.

CHALLENGE MOBILITÉ INTER-ÉCOLES

« Aller à l'école autrement » était le défi proposé aux familles, parents, enfants, équipes éducatives, lors du Challenge de la mobilité inter-écoles qui se déroulait du 7 au 11 juin 2021. Cette action organisée par Bordeaux Métropole et coordonnée par le pôle jeunesse de la Ville, vise à favoriser et promouvoir les mobilités alternatives sur les déplacements domicile/école. La Direction Éducation jeunesse et sport du Bouscat s'est inscrite dans l'opération cette année encore, fort du succès rencontré en 2019, édition pour laquelle Le Bouscat avait reçu le Prix de l'Initiative. À travers cette participation au Challenge, la Ville souhaite encourager la pérennité du report modal adopté pour l'occasion et fédérer les acteurs impliqués autour d'une réflexion plus globale sur l'écomobilité scolaire. Un objectif ambitieux mais essentiel pour répondre aux enjeux de santé, d'environnement, de sécurité et

de qualité de vie et d'engager les jeunes générations vers une mobilité citoyenne. Avec une progression de 14 % de participation par rapport à la précédente édition sur les 9 écoles inscrites dans ce défi, le succès du Challenge 2021 confirme donc l'intérêt de tous pour ce sujet. 2 enfants sur 3 ont été écomobiles, soit 241 élèves et familles qui ont changé leurs habitudes de déplacements sur le trajet domicile/école, l'équivalent d'une école entière ! Les maternelles ont réalisé le plus fort taux de report modal et les élémentaires la meilleure évolution d'une semaine sur l'autre. La marche a été le principal mode de déplacement choisi comme alternative.

INSTALLATION D'UNE STATION D'AUTO-PARTAGE

L'auto-partage est une des alternatives à la voiture individuelle pour les personnes qui n'en possèdent pas ou n'en font pas un usage au quotidien. La Ville souhaitait pouvoir mettre à disposition un service de cette nature aux Bouscatais et ainsi compléter les offres multimodales sur son territoire. C'est chose faite depuis le mois de septembre avec la mise à disposition d'un espace dédié pour une station du réseau Citiz, parking des Services Techniques, 9 rue Coudol. Avec ou sans abonnement, disponible 24h/24h, 7j/7j, pour 1h, pour un jour ou plus, ce dispositif d'auto-partage permet de réduire le nombre de voitures « solo ». En effet, une voiture en auto-partage remplace 9 voitures en circulation. Le réseau Citiz c'est plus de 100 véhicules en libre-service sur toute la Métropole.

DÉPLOIEMENT DES ZONES 30

Ce sont des zones aménagées qui permettent d'apaiser la circulation en ville, de sécuriser et de faciliter le partage de la route par tous les usagers, automobilistes, piétons, cyclistes... Les zones 30 améliorent la qualité de l'environnement urbain en limitant les nuisances sonores, la pollution, la vitesse et favorisent les modes de déplacements doux. De nombreuses zones 30 étaient déjà en place sur Le Bouscat. Depuis le début de l'année 2021, c'est un plan de déploiement sur l'ensemble de la commune qui a été défini. Les Zones 30 s'accompagnent d'aménagements spécifiques tels que les plateaux piétonniers élargis, voies surélevées, rétrécissements, installations paysagères qui incitent à lever le pied. Par ailleurs des règles de circulation sur ces périmètres sont prévues au code de la route et régissent l'ensemble des zones, encore parfois méconnues ou non prises en compte par les usagers :

- Vitesse limitée à 30 km/h
- Stricte priorité à droite >> attention, dès lors que vous entrez dans une zone 30, la priorité à droite devient la règle sans nécessairement de marquage au sol ou de signalisation.
- Plateau piétonnier = priorité aux piétons
- Double sens cyclable (sauf disposition différente prise par l'autorité investie)

- CONNECTIVITÉ ET NUMÉRIQUE

LABEL VILLE INTERNET

La marque territoriale « Label National Territoires, Villes et Villages Internet » concerne les villages comme les grandes villes, dès les premiers services connectés aux habitants et usagers du territoire. Ce label est matérialisé par un panneau de @ à @@@@ affiché en entrée de ville et dans les supports de communication. Le label « Villes internet » permet d'évaluer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général. En 2021, la Ville a obtenu @@@ pour la quatrième année consécutive récompensant ainsi le travail mené en matière de communication digitale et sur la politique numérique publique d'une manière générale. Le « portail famille », l'accessibilité numérique, la dématérialisation de certaines démarches (état civil, urbanisme...) font partie des actions valorisées.

UN SITE WEB POUR LA CULTURE : CULTURE-BOUSCAT.FR

Parce que la culture est plurielle et le public aussi, parce que les moyens de communication évoluent et les pratiques culturelles également, la Ville a souhaité développer un outil pour inscrire la culture au Bouscat dans une nouvelle approche, en lui créant un site internet dédié. Sans se substituer aux autres formes de communication, « culture-bouscat.fr » ouvre de nouvelles perspectives et interactions à l'image d'une culture vivante, dynamique, qui crée du lien entre les personnes, les acteurs culturels et les lieux qui font la culture au Bouscat. Le site a été créé en septembre 2020 à l'occasion du lancement de la saison culturelle 2020-2021 proposant ainsi de découvrir la nouvelle programmation en format dématérialisé dans un contexte sanitaire particulier. Une nouvelle charte graphique a accompagné cette réalisation ainsi que la création d'une identité « Culture Le Bouscat ».

PRÉPARATION A LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES D'URBANISME

Conformément aux dispositions de la loi ELAN la commune du Bouscat doit disposer d'une téléprocédure lui permettant de recevoir et instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à compter du 01/01/2022. La ville ayant mutualisé son système d'information, c'est Bordeaux Métropole qui a piloté ce travail préparatoire en totale concertation et échanges avec la ville : les années 2020 et 2021 ont donc été consacrées à la rédaction de l'appel d'offre, au choix du logiciel Cart@ds, à la fourniture et au paramétrage de la solution, à la migration des données de l'ancien outil, ainsi qu'à l'équipement du service urbanisme en écrans adaptés au travail d'instruction de façon dématérialisée.

La préparation à la gestion du changement a été une étape importante : Les agents instructeurs ainsi que l'agent d'accueil ont été formés au logiciel et aux nouvelles pratiques induites. Des flyers ont été réalisés afin d'accompagner au mieux l'utilisateur.

LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : SIMPLIFICATION ET EFFICACITÉ

Au cours de la pandémie, la Ville du Bouscat a poursuivi la dématérialisation des démarches réalisées en Mairie afin de limiter les visites des usagers et de fluidifier l'accueil du public.

Le service état-civil a mis en place des procédures en ligne pour la reconnaissance d'un enfant et le dépôt des dossiers mariages et PACS dans le but de faciliter les demandes des usagers. De son côté, l'agent organise sa journée de travail entre accueil du public sur rendez-vous et instruction des demandes reçues par mail, ce qui lui permet d'être plus concentré et efficace dans ses missions.

Pour la création ou le renouvellement d'un titre d'identité, une pré-demande est complétée par l'utilisateur en ligne avec des champs préremplis automatiquement grâce au dispositif « FranceConnect Plateforme », qui facilite les échanges entre administrations. Cette procédure dématérialisée évite à l'utilisateur de compléter sur place un formulaire papier et réduit le temps passé en mairie.

Pour les personnes éloignées du numérique, l'ensemble des démarches administratives peuvent toujours être réalisées sur place.

- INNOVATION ET TRANSITION

LA RSO, UN ENGAGEMENT CONFIRMÉ VERS LA TRANSITION ET L'INNOVATION

La Ville du Bouscat s'est volontairement engagée, pour la seconde fois, dans l'évaluation de sa politique et de ses actions en faveur du Développement durable à travers le label Engagé RSE s'appuyant sur le référentiel ISO 26000. Cette évaluation menée au début du mois d'octobre par des experts indépendants d'AFNOR Certification, a permis aux élus, aux services et parties prenantes, de faire le point, de prendre du recul sur une démarche de Développement durable engagée il y a plus de 10 ans, et d'afficher aujourd'hui une certaine maturité notamment à travers deux Agendas 21. Ainsi, le 28 septembre 2020, l'AFNOR lançait la phase d'évaluation auprès des différentes parties prenantes avec près d'une cinquantaine d'entretiens.

A l'issue de cette évaluation, la Ville obtient à nouveau le niveau « confirmé » avec une note de 606/1000. Une progression par rapport à 2016 où la mesure était de 550/1000. Valérie Schneider, Responsable d'Évaluation RSO, AFNOR Certification, témoigne du chemin parcouru par Le Bouscat, seule commune de même strate à obtenir cette note : « Le Bouscat atteint le niveau confirmé et s'affirme comme un des leaders sur son territoire que ce soit pour des actions environnementales fortes - la lutte contre le gaspillage alimentaire, la nature en ville, les déplacements doux... - mais aussi et surtout pour l'accès à la culture et l'éducation au développement durable et ce pour toutes les générations ! La ville a parfaitement intégré que sa Responsabilité Sociétale s'établissait en respectant et écoutant ses parties prenantes, de l'écolier aux associations, des fournisseurs aux artisans et commerçants, des agents municipaux aux partenaires institutionnels. Elle s'engage à poursuivre sa feuille de route et à l'améliorer en continu. Elle prépare aussi un projet d'implantation d'activités éco-responsables en cohérence avec sa démarche de nature en ville ce qui la fera encore progresser, d'autant plus qu'il s'inscrit dans des logiques fortes de concertation et de synergie entre partenaires. Pas le plus facile mais le plus efficace à long terme, le plus respectueux des intérêts de tous, la garantie d'une réussite collective pour les habitant-es.

La Ville du Bouscat s'inscrit ainsi pleinement dans un mouvement dit de l'impact positif qui s'appuie sur la RSE pour atteindre les 17 objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030. En cette année 2020, si fortement marquée par une épreuve mondiale de crise sanitaire, les premières études le montrent : les organisations engagées RSE s'en sortent mieux que les autres pour avoir dès le début du siècle pris des engagements forts - meilleure gestion de l'énergie et des ressources naturelles, cohésion sociale, articulation des temps de vie, solidarités intergénérationnelles et économiques, accès à la culture, ville apaisée. »

LA VILLE POURSUIT SON PLAN D' ACTIONS POUR LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

La loi de transition énergétique pour une croissance verte engage l'Etat et les collectivités locales à agir pour devenir des acteurs clefs du changement dans ce processus. Aujourd'hui l'un des enjeux majeurs est lié au dérèglement climatique et au mix énergétique qui, en France, repose à près de 50 % sur les énergies fossiles. La réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la consommation énergétique finale, la réduction de l'utilisation des énergies fossiles notamment, sont autant d'objectifs auxquels les acteurs publics doivent répondre. La Ville du Bouscat poursuit son plan d'actions, initié lors des précédentes mandatures et notamment au travers de deux agendas 21 et un bilan carbone patrimoine et services, avec pour objectifs d'agir sur les plus gros gisements « énergivores ». Ainsi, en s'appuyant sur un plan pluriannuel de travaux qui permet à la Ville de planifier et d'entreprendre chaque année des travaux, une nette amélioration des indicateurs a pu être constatée. En 2021 des actions se sont concrétisées, telles que : plus de 4000m² de toitures ont été isolés après 3 ans de travaux, plus d'une centaine de luminaires de l'éclairage ont été équipés en LED en plus du parc d'éclairages déjà équipés (1/4 du parc), la réhabilitation énergétique de la salle de l'Ermitage-Compostelle, le lancement des travaux de rénovation de la halle sportive de Jean Martial, ou encore l'ouverture du nouvel équipement la Passerelle avec le recours aux énergies renouvelables comme le solaire photovoltaïque ou la biomasse. En parallèle des actions de sensibilisation sont menées auprès du public au travers d'animations proposées par la Maison de la Vie Écocitoyenne.

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJET POUR L'ANCIENNE CONCESSION PEUGEOT

Située en plein coeur du tissu d'échoppes de la Barrière du Médoc, l'ancienne concession Peugeot jouit d'une situation unique dans la métropole (Boulevards, tramway, Parc Bordelais, commerces et services). Le site, devenu propriété de Bordeaux Métropole après usage de son droit de préemption, fait l'objet d'un appel d'offres mené par la FAB (Fabrique de Bordeaux Métropole) et dont le lancement a eu lieu le 15 février 2021.

Les candidats participants à la consultation devaient répondre aux différents enjeux du site en termes de mixité urbaine, de logement de qualité au plus grand nombre, d'insertion qualitative dans le tissu urbain environnant, mais aussi des projets qui permettent d'y développer une activité économique en adéquation avec le tissu local. Les performances environnementales du bâtiment, le réemploi des matériaux, la mise en œuvre d'un chantier à faibles nuisances ainsi que l'occupation temporaire du site sont autant de critères supplémentaires qui seront attentivement étudiés. Les différentes phases de la consultation se déroulant sur une année complète. Les projets et résultats ont été présentés en début d'année 2022.

LE CONSEIL LOCAL DE LA VIE ÉCONOMIQUE À L'HEURE DE LA TRANSITION

Cette instance créée en 2016 dans le cadre du Schéma de Développement Économique de la Ville, a pour but de favoriser la cohésion des acteurs et leurs échanges et d'accompagner le développement économique de notre ville. Lors d'un des rendez-vous annuels du CLVE, la trentaine de professionnels, membres du Conseil Local de la Vie Économique, a découvert le secteur du nouvel équipement La Passerelle et du projet de Godard, projet d'extension de la zone d'activités actuelle qui pourra accueillir de nouvelles entreprises à l'horizon 2024. Cette nouvelle rencontre du groupe était également l'occasion de « phosphorer » collectivement autour de trois thèmes économiques majeurs qui vont engager les professionnels sur les prochaines années : la transition écologique des entreprises, la valorisation des acteurs du territoire et la logistique urbaine (gestion des flux entrant et sortant de biens et de marchandises).

VOLET 2 : GRANDS PROJETS

SOUS-VOLET 1 : CRÉATION DE LA HALTE FERROVIAIRE SAINTE-GERMAINE

La Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole ont signé, en décembre 2018, la feuille de route du futur Réseau Express Régional métropolitain, dont fait partie le projet de halte ferroviaire du Bouscat. Son objectif est :

- d'une part, de développer des dessertes cadencées à la demi-heure en heures de pointe y compris en journée, avec une amplitude élargie en soirée ;
- d'autre part, de réduire les temps de parcours.

Aujourd'hui, la majorité des TER ont pour terminus la gare centrale de Bordeaux Saint-Jean, avec des correspondances dissuadant de nombreux usagers. L'idée est de créer plus de lignes traversantes ou diamétralisées afin, par exemple, de relier Libourne à Cestas sans changer de train. SNCF Réseau s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage de ce projet de création de halte ferroviaire. Une étude d'exploitation a permis de confirmer la faisabilité de cet arrêt supplémentaire sur la commune du Bouscat dont les travaux ont déjà commencé. Située au niveau du pont, à la croisée des avenues de la Libération et Clémenceau, la gare du Bouscat Sainte Germaine sera un pôle d'échanges multimodal qui accueillera la ligne de TER 42 « Bordeaux-Pessac <> Pointe-de-Grave ». Ce projet d'envergure, financé par l'Etat, la Région, Bordeaux Métropole et la Ville du Bouscat, répond aux nouveaux besoins de mobilité des néo-aquitains et plus particulièrement ceux du quadrant Nord-Ouest dont les Bouscatais. Il vient renforcer l'intermodalité avec le réseau de transport existant notamment grâce à ses connexions avec la ligne D et la ligne C via la Ligne Verte qui relie désormais Sainte-Germaine à la place Ravezies. Bien intégrée au réseau régional de transport ferroviaire, cette nouvelle halte permettra de relier plusieurs gares en TER :

- Gare de Bordeaux-Saint-Jean : 14min env.
- Gare de Pessac : 9 min env.
- Gare de Blanquefort : 9 min env.
- Gare de Lesparre-Medoc : 1h08 env.

La création de la halte ferroviaire s'accompagnera d'un aménagement des quais, de part et d'autre de la voie ferrée, d'escaliers et ascenseurs, d'un parvis paysager, et d'un réaménagement de l'avenue Clémenceau afin d'assurer des échanges fluides entre bus, taxis, véhicules en auto-partage et véhicules électriques. Mise en service prévue en 2023.

SOUS-VOLET 2 : CASTEL D'ANDORTE, LANCEMENT DE LA COLLECTE DE DONS

En 2021 la Ville a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine, fondation reconnue d'utilité publique, pour organiser une campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprises en faveur de la sauvegarde du Castel

d'Andorte et de ses dépendances, bijoux d'architecture au cœur du Parc de la Chêneraie. Préalablement adopté en Conseil Municipal en 2019, le recours au mécénat peut être désormais engagé. Les fonds collectés dans le cadre de cette souscription accompagneront le projet de réhabilitation au fur et à mesure de sa mise en œuvre et abonderont les subventions publiques mobilisées par ailleurs. Depuis le mois d'avril 2022, chacun peut donc participer à la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel et la création d'un futur pôle du spectacle vivant. La Ville du Bouscat est propriétaire depuis 1990 de ce patrimoine composé de plusieurs bâtiments : le Castel d'Andorte, la chapelle, les Salles du Carré, le pendant de la chapelle, inscrits aux Monuments historiques depuis 2009 et les Bains. Compte tenu de l'importance des rénovations à réaliser, une réflexion globale sur le futur usage de cette demeure et du site entier a été menée. Le souhait de la Ville, dès les premières études, était d'en faire un lieu de vie et un équipement au service des Bouscatais, non un sanctuaire ou un monument figé dans son histoire. Ainsi, après une large concertation des habitants, le projet d'un établissement dédié aux arts du spectacle vivant est retenu. Il abritera une école de danse, des ateliers de théâtre, des lieux d'expositions, mais pourra également accueillir d'autres disciplines et pratiques telles que la photo, la création numérique, entre autres. Un site à vocation pluridisciplinaire, intergénérationnel ouvert à tous les publics, artistes, professionnels ou associatifs.

SOUS-VOLET 3 : SPORT, LES GRANDS TRAVAUX !

Un **terrain synthétique** sera inauguré au mois de septembre 2022 à la plaine des Écus. La surface concernée se décomposera en un terrain homologué de niveau 6 pour les compétitions et d'une zone spécifique dédiée aux entraînements (été 2022),

- Le **gymnase Jean Martial** sera rénové dont les salles de basket et de musculation. La performance énergétique fera également partie des travaux de rénovation (fin 2022),
- La **piscine des Écus** fera peau neuve. La rénovation portera à la fois sur les façades et le hall d'accueil. Le confort acoustique et thermique sera amélioré et un bassin extérieur et un aquasplash seront créés afin d'accueillir un plus nombre de nageurs (notamment pour le jeune public).

Ces grands projets constituent un des axes forts de la politique sportive engagée notamment dans le cadre du projet Le Bouscat 2030, où la pratique sportive occupera une place prépondérante.

VOLET 3 : PRIX ET LABELLISATIONS

SOUS-VOLET 1 : CERTIFICATION

LABEL QUALIVILLES

La ville est engagée depuis 2015 dans une démarche qualité à travers un vaste plan d'amélioration de son accueil. Placer l'utilisateur au cœur de ses préoccupations et valoriser l'image d'un service public de qualité, tels sont les objectifs poursuivis. La démarche de certification Qualivilles est un engagement durable et optimal au service du public, sur la qualité d'accueil, de l'information, de l'orientation et du traitement des demandes. Elle permet de renforcer l'implication du personnel municipal, tout en valorisant son savoir-faire, afin de répondre aux attentes de plus en plus diverses des administrés.

L'accueil de l'Hôtel de Ville, le service des formalités administratives (titres d'identité), de l'état-civil, des élections et des affaires funéraires, constituent le périmètre de certification.

Un auditeur certifié par l'Afnor (Association Française de normalisation) organisme agréé indépendant, contrôle tous les ans au mois de février ces services afin de vérifier qu'ils répondent bien aux exigences du référentiel Qualivilles. Ce document de référence est composé de 23 engagements de service portant sur les relations quotidiennes des administrés avec les services municipaux parmi lesquels une signalétique adaptée pour accueillir et orienter, un point d'accueil informatif, un personnel d'accueil compétent, des actes fiables, des délais de délivrance d'actes respectés...

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE : LA VILLE CONFIRME SON ENGAGEMENT

En 2020, la Ville du Bouscat s'est volontairement engagée, pour la seconde fois, dans l'évaluation de sa politique et de ses actions en faveur du Développement durable à travers le label Engagé RSO, s'appuyant sur le référentiel ISO 26000. Cette évaluation menée au début du mois d'octobre 2020 par des experts indépendants d'AFNOR Certification, a permis aux élus, aux services et parties prenantes, de faire le point, de prendre du recul sur une démarche de Développement durable engagée il y a plus de 10 ans, et d'afficher aujourd'hui une certaine maturité notamment à travers deux Agendas 21. Ce sont près d'une cinquantaine d'entretiens qui ont été conduits entre les mois de septembre et octobre 2020 auprès des élus, services, partenaires extérieurs, associatifs, institutionnels et privés. La Ville a obtenu pour la deuxième fois le niveau « confirmé » avec une note supérieure à celle de 2016 : 606/1000 (vs 550/1000).

Un rapport a été remis par l'AFNOR. Ce document socle a permis de guider une réflexion de l'équipe municipale et des services sur les futurs engagements de la Ville, et de questionner la notion de « responsabilité » au regard des enjeux qui engagent les collectivités aujourd'hui, à la fois sur les volets environnemental, social et sociétal.

SOUS-VOLET 2 : LABELS

LA CRÈCHE LA PROVIDENCE LABELLISÉE ÉCOLO CRÈCHE©

Délivré par l'association Label Vie, le label écolo-crèche© est un label de Développement durable dédié à la petite enfance. Cette démarche vise à améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnels travaillant au sein des structures de la petite enfance à travers un plan d'actions défini. Celui-ci relève de la santé, de la gestion des déchets, de la performance énergétique des bâtiments, de l'alimentation, de l'entretien des locaux, des jeux et activités récréatives, de la formation du personnel et du lien social dans son ensemble.

Depuis 2018, la Direction Petite Enfance s'est engagée dans la démarche Ecolo-crèche©. Un projet d'envergure et de longue haleine qui a permis dans un premier temps d'évaluer les actions mises en place au sein des crèches en matière de Développement durable, de former les agents et définir des axes de travail pour renforcer certains champs. En 2021, la crèche pilote de la démarche, la Providence, a été officiellement labellisée pour une durée de 3 ans. Cette distinction récompense le travail mené par les équipes et conforte le pôle Petite Enfance dans son engagement en faveur du Développement durable. Un encouragement pour le déploiement du label sur les autres structures.

« De réels progrès ont été soulignés dans l'étude de votre dossier. En effet, l'engagement soutenu de la structure et de toute l'équipe qui la compose a permis la mise en place d'actions concrètes et de progression continue. Cette nouvelle étape de labellisation valorise les actions mises en place et pérennes dans l'établissement depuis votre engagement, et vous inscrit au nombre des crèches labellisées Écolo crèche®. » extrait du rapport du comité de délibération du Label Écolo crèche.

LABEL VILLE PRUDENTE

Depuis de nombreuses années, **l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière à travers le label Ville prudente.** L'objectif de ce label est de **mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières.** En 2021, l'association Prévention Routière a récompensé la commune pour son engagement en matière de sécurité et de prévention routières en lui attribuant le premier échelon du label « Ville prudente » pour lequel la Mairie avait candidaté. La Ville souhaite renforcer ses actions de prévention, notamment avec le déploiement des zones 30 généralisées, le renforcement de la signalétique et la sensibilisation pour la sécurité aux abords des écoles, et se fixe l'objectif d'atteindre de nouveaux échelons du label sur les prochaines années.

LABEL VILLE INTERNET

La marque territoriale « Label National Territoires, Villes et Villages Internet » concerne les villages comme les grandes villes, dès les premiers services connectés aux habitants et usagers du territoire. Ce label est matérialisé par un panneau de @ à @@@@@ affiché en entrée de ville et dans les supports de communication. Le label « Villes internet » permet d'évaluer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général. En 2021, la Ville a obtenu @@@ pour la quatrième année consécutive récompensant ainsi le travail mené en matière de communication digitale et sur la politique numérique publique d'une manière générale. Le « portail famille », l'accessibilité numérique, la dématérialisation de certaines démarches (état civil, urbanisme...) font partie des actions valorisées.

SOUS-VOLET 3 : PRIX

LA VILLE DU BOUSCAT, LAURÉATE DE L'APPEL À PROJET « LES 1000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT »

Les 1 000 premiers jours de l'enfant constituent une période essentielle pour le bon développement et la construction de l'enfant : cette période conditionne la santé et le bien-être de chacun tout au long de sa vie. En septembre 2019, la commission des 1 000 premiers jours de la vie de l'enfant a été installée, réunissant des praticiens et des chercheurs de tous horizons, spécialistes de la prise en charge sanitaire et sociale des enfants de moins de trois ans et de leurs familles. Présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, cette commission a mobilisé des compétences plurielles pour bénéficier d'une approche pluridisciplinaire. **En décembre 2021, le projet de la ville du Bouscat a été retenu parmi les 200 dossiers sélectionnés** à l'échelle nationale et s'intitule « **les rendez-vous des 1000 jours** ». Cette action portée par la Direction de la Petite enfance vise à accompagner les parentes dans cette période sensible des « 1000 jours » à travers la mise en place de temps d'échanges, d'interventions et de débats autour d'experts à destination des futurs parents et parents de jeunes enfants. Un programme à suivre dès 2022.

LE PRIX TERRITORIA : LA VILLE ET LE CCAS RECOMPENSÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les Prix TERRITORIA récompensent les précurseurs avec l'objectif de faire connaître et essaimer les bonnes pratiques dans tous les domaines de l'action publique locale. À ce titre, le CCAS et la Ville ont reçu 2 médailles d'argent pour la mise en œuvre de deux actions :

- **l'Agora**, observatoire dynamique du territoire et lieu d'échanges et d'innovations à destination de l'ensemble des partenaires du champ de la vie sociale du territoire,

- **Passerelle vers la Mobilité**, action d'aide et d'accompagnement à l'autonomie des déplacements des Seniors / accompagnement au projet socio-professionnel d'une équipe de jeunes en service civique.

La remise des prix a eu lieu le 7 décembre 2021 à l'Assemblée Nationale.

VOLET 4 : INSTANTANÉS

>> Tour d'horizon en images de l'année 2020/21